

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE  
MAYOTTE

8 rue de l'hôpital – BP 101  
97600 MAMOUDZOU  
0269 64 90 00  
[www.cg976.fr](http://www.cg976.fr)

Mamoudzou, le 9 décembre 2022

Communiqué de presse

**Affaire suivie par :**

Anaïs Alihamidi  
[anaïs.alihamidi@cg976.fr](mailto:anaïs.alihamidi@cg976.fr)

**Objet : Communiqué de  
presse INTERREG OI 2022**

**COMMUNIQUE DE PRESSE :**

## **Relevé de décision du comité de suivi Interreg Océan Indien 2014-2022 du 6 au 8 décembre 2022**

Le Comité de suivi du programme FEDER-CTE Interreg V Océan Indien 2014-2020, entre les deux RUPs, la Réunion, Mayotte, et les pays suivants : Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie, les Terres Australes et Antarctiques Françaises s'est tenu, du 6 au 8 décembre 2022 à l'Hôtel de Région de la Saint-Denis de la Réunion. Ce comité marque la transition entre 2 périodes de programme, avec un travail de clôture du programme 2014-2020, en parallèle de celui de lancement du programme 2021-2027.

Présidé par la Présidente de la Région Réunion, Huguette BELO, les travaux du Comité de suivi se sont déroulés, cette année, en présence de la Vice-présidente du Conseil départementale de Mayotte, Zamimou Ahamadi, du Préfet de la Réunion, du Vice-Président du Conseil Départemental de La Réunion, du Sénateur de la Réunion, du Ministre des Affaires Etrangères de l'Union des Comores, du Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères de la République de Madagascar, de l'Ambassadeur des Seychelles en Afrique du Sud, représentant du Ministre des Affaires Etrangères de la République des Seychelles, du Ministre des Services Financiers et de la Bonne Gouvernance de la République de Maurice, du Conseiller diplomatique du Préfet - représentant de M. le Préfet de La Réunion et du Directeur de la Coopération territoriale européenne, Macro-région, Interreg (DG REGIO), et du représentant de la commission européenne.

La Vice-présidente du Conseil départementale de Mayotte, Zamimou Ahamadi, a notamment rappelé lors de son allocution « à quel point nos territoires sont interdépendants et rapidement impactés par les différentes crises mondiales, et qu'il n'était donc plus possible de faire l'économie d'une coopération bienveillante et concertée ».

Ce message était commun à toutes les allocutions des personnalités en présence.

Durant le Comité de Suivi, un point d'étape a été effectué sur l'état d'avancement du programme Interreg V océan Indien 2014-2020 ainsi que la présentation du programme Interreg VI Océan Indien 2021-2027, la composition de son comité de suivi, le règlement intérieur du comité de suivi, la convention-cadre Interreg.

248 opérations ont été programmées pour un coût total éligible de 79,5 millions d'euros et un montant FEDER de 66,9 millions d'euros. Malgré un taux de certification de 56 %, bien deçà du taux de programmation de 107 %, c'est un excellent indicateur qui permet d'atteindre largement le dégageant d'office prévu fin décembre *(le dégageant d'office est la perte des crédits européens engagés faute d'avoir été consommés dans les délais impartis)*.

La présentation du programme Interreg VI Océan Indien 2021-2027 par l'autorité de gestion, en l'espèce la Région Réunion a permis de mettre en lumière la complémentarité avec le programme Interreg Canal du Mozambique 2021-2027, qui sera géré par le Conseil départemental de Mayotte, nouvelle Autorité de gestion. Cela a été l'occasion de souligner le travail de coordination entre les équipes techniques de la Région Réunion et du Conseil départemental de Mayotte, qui permet cette articulation, entre les 2 programmes et d'aboutir à une simplicité de gestion et une meilleure lisibilité pour les pays partenaires.

Il a été rappelé que ces 2 programmes seront validés d'ici quelques semaines par la commission européenne.